



Stage de chant choral 2024 - Angers

Chœur Accords Majeurs de Chaville

<https://accordsmajeurs.com/stage-de-chant-choral-2024/>

Du samedi 24 août à 15h00 au samedi 31 août à 10h

Venez goûter à « la douceur angevine »



Une préparation sérieuse est demandée, afin de garantir un plaisir maximum de tous et la réussite de ce beau projet !

Pour le travail préparatoire, les fichiers audio d'étude pour les chœurs (inclus dans les frais de stage) ainsi que les partitions seront distribués lors de la réunion d'information courant juin 2024 au Conservatoire de Chaville.

Six passages en solo ou duo, extraits de ces mêmes œuvres sont aussi proposés (voir les détails sur le site de Accords majeurs).

Nous présenterons ce répertoire lors d'une soirée musicale publique organisée dans l'Hostellerie en fin de stage

Oeuvres de musique baroque :

Jean-Sébastien BACH

- Choral final de la Cantate 140
(Wachet auf, ruft uns die Stimme)

Georg Friedrich HAENDEL

- Happy we, de l'opéra Acis et Galatée
- Happy, happy shall we be, de l'opéra Semele

Claudio MONTEVERDI

- Vieni Imeneo, de l'opéra L'Orfeo
- Lasciate i monti, de l'opéra L'Orfeo

Henry PURCELL

- 1er chœur de Come ye, sons of art
(Ode pour l'anniversaire de la reine Mary)
- Thus Nature, rejoicing, dernier chœur de Come ye, sons of art

Lieu du stage :

Hostellerie Bon Pasteur

18 Rue Marie-Euphrasie Pelletier 49100 ANGERS

A 20 min à pied / 10 min en bus Ligne 4 du centre-ville et à 500 m du Château d'Angers

TGV direct depuis Paris-Montparnasse (1h30) puis 20 min à pied / 5-10 min en taxi / 10 min en bus Ligne 4 (arrêt Bon Pasteur) depuis la gare d'Angers

Deux salles de répétition seront à notre disposition.



Horaires du stage :

- le samedi 24 août 15h à 17h et 18h à 19h30
- du dimanche 25 au vendredi 30 août :
9h30 à 12h30 et 17h00 à 20h00

- | | | |
|------------------|---|--------------------------|
| samedi 24 août | : | accueil à partir de 14h |
| mardi 27 août | : | après-midi libre |
| vendredi 30 août | : | soirée musicale publique |
| samedi 31 août | : | départ en matinée |



Chef de chœur, directeur musical :
André ROBERT



Pianiste :
Yayoï ADACHI

Après des études d'accordéon classique, il étudie le chant, la direction de chœur et la direction d'orchestre (Certificat d'Aptitude de professeur chargé de direction). Il a dirigé le Chœur Henry Purcell dans l'Essonne, puis le Chœur de Meudon pendant 12 ans, ainsi que l'orchestre Elysium qu'il a créé en 1993. Avec ces formations, et l'orchestre Accords Majeurs, il a donné en concert de nombreux ouvrages avec chœur (Mozart, Haydn, Beethoven, Fauré, Puccini, Rutter ...), des opéras (Gluck, Purcell ...), des concertos (Bach, Mozart ...). Pour plusieurs productions mises en scène à l'Atrium de Chaville, il a préparé les chœurs de Orphée aux enfers, la Vie Parisienne, Carmen, les Pêcheurs de perles ... Il a dirigé en juin 2023 la Petite Messe Solennelle de Rossini dans sa version avec orchestre.

Lauréate de la prestigieuse université Toho Gakuen de Tokyo au Japon et passionnée de musique française, Yayoï Adachi parachève sa formation au sein du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon dans la classe de Géry Moutier. Elle y obtient deux premiers prix en piano et musique de chambre, et y conduit de nombreuses recherches pédagogiques et musicologiques. Yayoï Adachi est une partenaire recherchée pour le répertoire de musique de chambre, et c'est à ce titre qu'elle se produit avec les meilleurs solistes en Europe et en Asie. Par ailleurs, elle a été pendant de nombreuses années pianiste accompagnatrice du Chœur Accords Majeurs, et des classes de Danse au Conservatoire de Chaville. Elle travaille actuellement au Conservatoire de Chatou.

Loisirs :

Le Château d'Angers à 500 m
avec la Tapisserie de l'Apocalypse

Musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine
à 1,5 km

Usine et « le Carré Cointreau » à 6 km

Terra Botanica, L'aventure du végétal-Angers, (1^{er} parc du végétal d'Europe) à 5 km

Randonnées nature, promenades le long de la Maine,
locations de vélos, balades guidées...



Tarifs (par stagiaire) :

Le stage seul (hors hébergement) sur la base de 26 participants minimum : **310 €**

Pour les stagiaires extérieurs à l'association « Accords Majeurs », ajouter une cotisation de : **25 €**

Partitions **30 €**

Hostellerie Bon Pasteur en chambre double :

395 € / personne en ½ pension

473 € / personne en pension complète

ou en chambre individuelle :

612 € / personne en ½ pension

690 € / personne en pension complète

- petit déjeuner
- déjeuner et dîner : entrée, plat, dessert, selon les menus mis au point par l'Hostellerie.

<https://bonpasteur-hostellerie.org>

D'autres hébergements sont possibles aux alentours (hôtels, campings ...), à réserver par vos soins :

Office du tourisme : Tél [02 41 23 50 00](tel:0241235000) et <https://tourisme.destination-angers.com>

- Le stage s'adresse aux personnes ayant déjà une pratique du chant choral ou ayant déjà suivi des cours de chant.

- Les débutants désireux de s'inscrire au stage doivent demander à passer une audition auprès du chef de chœur à Chaville ou en visioconférence.

- Le chef de chœur pourra être amené à accepter les inscriptions en fonction de la composition des pupitres.

Le bulletin d'inscription et le présent imprimé sont téléchargeables : <https://accordsmajeurs.com/stage-de-chant-choral-2024/>

Pour tous renseignements : 06 60 67 18 93

Association Accords Majeurs : 3 Parvis Robert Schuman 92370 CHAVILLE - 01 46 29 51 62



Accords Majeurs - Stage de Chant Choral 2024

DEMANDE D'INSCRIPTION

à remettre au secrétariat d'Accords Majeurs ☎ 01 46 29 51 62
Conservatoire de CHAVILLE 3 Parvis Robert Schuman 92370 Chaville
Remplir un imprimé par choriste participant

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Pupitre : Soprano Alto Ténor Basse et éventuellement 1 Solo

Prix du stage (frais pédagogiques, location des salles et pianos) : 310 € / personne

Les stagiaires extérieurs à Accords Majeurs doivent adhérer à l'association,
et régler en sus la cotisation à l'association de : 25 € / personne

Partitions reliées et annotées 30 € / personne

Hébergement : à l'Hostellerie Bon Pasteur - ANGERS - indiquer le nombre de personnes :

7 nuitées du samedi 24/08 à 15h (dîner compris) au samedi 31/08 au matin (petit-déjeuner compris)

Chambre double : ½ pension : 395 € /pers. pension complète : 473 € /pers.

Chambre individuelle : ½ pension : 612 € /pers. pension complète : 690 € / pers.

Précisez le nom des personnes éventuelles accompagnant le stagiaire :

- Choriste : Non choriste :

. N.B. : les cas particuliers de séjours partiels d'accompagnants doivent être prévus à l'avance.

Je choisis un autre mode d'hébergement et je m'occupe directement de la réservation et son règlement.

Total :

Règlement :

Ce bulletin d'inscription est à remettre au secrétariat d'Accords Majeurs **impérativement avec deux chèques** : l'un de 200 euros d'arrhes et l'autre pour le solde. Ces deux chèques sont à rédiger à l'ordre de Accords Majeurs, **datés à la date d'inscription et seront encaissés suivant le calendrier ci-dessous** :

1. 200 euros d'arrhes à l'inscription
2. Le solde : le **24 mai 2024**

Soutien : Vous avez la possibilité de faire un don de soutien pour les frais pédagogiques dans une démarche de solidarité.

Je fais un don de soutien à l'association Mes Scènes Accords Majeurs, d'un montant de :

Sur le site <https://accordsmajeurs.com/mecenat/>

Par chèque à l'ordre de Mes Scènes Accords Majeurs
et vous recevrez un reçu fiscal.

Assurance : chaque choriste est invité à se renseigner auprès de son assurance individuelle, Accords Majeurs ne prenant pas en charge d'assurance concernant les participants.

Transport : à la charge de chaque participant.

Désistement : les arrhes ne sont pas remboursables. Pour une annulation tardive, seuls les cas de force majeure sur justificatifs seront étudiés par le bureau de l'association et un remboursement partiel pourra être consenti en fonction des frais déjà engagés par l'association et des déficits occasionnés.